



VILLE DE LOUVIGNÉ DU DESERT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 7 DECEMBRE 2023

République Française
Département d'Ille et Vilaine

Nombre de Conseillers : en exercice 23

présents ou représentés : 20

votants : 20

Date de convocation : 30 novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 7 décembre à 20h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre OGER, Maire.

Etaient présents : M. OGER Jean-Pierre ; M. GOUPIL Jean-Paul ; Mme NOEL Marie-Laure ; M. LECHEVALIER Arnaud ; Mme. LEE Isabelle ; Mme GUILLOUX Christèle ; M. COSTENTIN Joseph ; Mme MOREL Monique ; M. GUERIN Jean-Pierre ; M. COUASNON Michel ; Mme MICHEL Sylvie ; M. FADIER Thierry ; Mme LECHEVALIER Nathalie ; Mme KERGOAT Morgane ; M. MOREL Sylvain ; M. RAULT Pierre-Antoine ; M. LEBANSAIS Rémy.

Absentes : Mme JARDIN Marie Christelle ; Mme THIBAUT Angélique.

Absents excusés : M. MOLVAUX Gérard ; M. VEZIE François ; Mme BADICHE-MANCEL Karine ; Mme AUSSANT Angélique.

Pouvoirs : M. MOLVAUX Gérard donne pouvoir à M. COSTENTIN Joseph ;

M. VEZIE François donne pouvoir à M. OGER Jean-Pierre

Mme AUSSANT Angélique donne pouvoir à M. FADIER Thierry ;

Mme MOREL Monique donne pouvoir à Mme GUILLOUX Christèle.

Secrétaire de séance : M. GUERIN Jean-Pierre.

2023-10-076 - DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET DU LOTISSEMENT DE L'ETANG

RAPPORTEUR : JP. GOUPIL

EXPOSE

En cette fin d'exercice, il est demandé au Conseil Municipal de procéder à des ajustements, afin de faire face aux opérations financières et comptables du budget du lotissement de l'étang.

PROPOSITION

Après avoir entendu la présentation de Monsieur GOUPIL, Maire adjoint en charges des finances, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la décision modificative suivante :

DEPENSES		RECETTES	
		021 Virement de la section de fonctionnement	-25 000,00€
		021 Virement de la section de fonctionnement	-25 000,00€
		016 Emprunts	25 000,00€
		1641 Emprunts	25 000,00€
TOTAL	0,00€	TOTAL	0,00€

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Virement à la section d'investissement	-25 000,00€	70 Produits des ventes	-25 000,00€
Virement à la section d'investissement	-25 000,00€	7015 Vente de terrains	-25 000,00€
TOTAL	-25 000,00€	TOTAL	-25 000,00€
TOTAL GENERAL DE LA DM	-25 000,00€	TOTAL GENERAL DE LA DM	-25 000,00€

DECISION

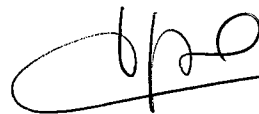
Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

Fait et délibéré, le 7 décembre 2023

Pour extrait conforme

Le Maire

JP. OGER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.